

Comporte une table alphabétique en fin d'année

## REGISTRE



Contenant ~~dix-huit~~ feuillets, colés et paraphés par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à constater les NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS de la commune de Trilbardou pendant le cours de l'année 1890.

A Meaux, le Seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

J. le Président  
G. de Villers

16<sup>e</sup>

Le 4 Janvier 1890 de l'état civil de la commune de Trilbardou canton de Claye, Seine et Marne, sont contractés mariage Jules Théodore Beaupuis Eugénie y contracter mariage Emery Jules Théodore Josephine.

âgés de vingt-cinq ans, domicilié à Monthyon canton de Dammarie, Seine et Marne, et y étant né le vingt-sept novembre mil huit cent soixante quatre, ainsi que le constate son acte de naissance, fils majeur et légitime d'Emery Alexandre Etienne, couvreur, âgé de quarante-neuf ans, et de Danielis Julie Zmirantina, sans profession, âgée de quarante-huit ans lors duz, domiciliés en la susdite Commune de Monthyon, tels presents et consentants au

Trilbardou - 6

Mairie de Trilbardou

mariage d'autre part. Et Debeaupuis Eugénie Josephine, sans profession, née le vingt et deux ans, domiciliée en cette Commune, née à Vigny le canton de Clays (Sein et Marne), le vingt novembre mil huit cent soixante quatre, ainsi que le constate son acte de naissance, fille majeure et légitime de Debeaupuis Antoine Alfred, âgé de cinquante ans, entrepreneur de travaux publics et de Dubois Marie Louise Eugénie sans profession, âgée de quarante quatre ans toutes deux domiciliées également en cette Commune, les présentes et consentantes au mariage d'autre part. Les compagnons nous ont reçus à proposés à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en notre Commune le dimanche quinze, le vingt deux, décembre mil huit cent quatre-vingt neuf, heures de midi sans opposition, et dans la ville Commune de Montlhéry également les quinze et vingt deux, décembre de la même année à la même heure sans opposition, ainsi que le constate le certificat de publication et de non opposition qui nous a été délivré. Nous avons ensuite interpellé les futurs époux, ainsi que leurs pères et mères de nos dijards s'il avait été fait un contrat de mariage, ils nous ont répondu affirmativement et nous



G 11

ont déclaré que cet acte avait été rédigé par maître Caron notaire à Meaux le vingt huit décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, ainsi que le constate le certificat qui nous a été délivré. Les futurs époux nous le rapport de la loi militaire, se trouve dans la réserve de l'armée active. Nous nous sommes fait remettre les actes de naissances des futurs époux, le certificat de publications et de non opposition de la commune de Montlhéry, le certificat du notaire de Meaux, toutes ces pièces sécurement légalisées et timbrées paraphees par nous et les parties promisantes, resteront amarrées à l'un des doubles de présent acte de mariage. Chacun ayant donné lecture de toutes les parties ci-dessous mentionnées et du chapitre six du titre Du Mariage au code civil, nous avons demandé aux futurs époux si à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmative-ment, nous officier civil avons déclaré au nom de la loi que Emery Julie Théodore et Debeaupuis Eugénie Josephine sont unis par le mariage. Nous avons immédiatement dressé le présent acte en présence 1<sup>e</sup> Des écôts de l'époux, Emery Julie Théodore Denis, âgé de quarante-six ans, marchand de bois, oncle paternel de l'époux, Darniva Julie Hypolite âgé de quarante-uns ans, entrepreneur de

travaux publics, ou de maternel de l'épouse  
tous deux domiciliés en la susdite Commune  
de Morthyron. 2<sup>e</sup> Du côté de l'épouse, Pierre  
Alexandre Joseph, âgé de soixante-neuf an-  
ticulteur, domicilié à Heauv., ainsi que  
l'épouse, Dubois Emmanuel Victor, ren-  
âgé de soixante-six ans, domicilié en cette  
Commune, grand-père maternel de l'épou-  
sé quatre témoins majeurs, lesquels,  
ainsi que les parties contractantes, les  
pères et mères des époux, signé avec  
nous le présent acte de mariage après  
lecture faite.

Jules Emery  
Marie Deloïs Eugénie Delaunay  
Emirantine Boulin

Suzey Biava Jules Delaunay  
T. Dufour

Flurin

J. Dharache Dubois

N° 2.  
Du 5 Janvier 1890.  
Naissance  
Arthur Eugène Léon  
Dubois.  
Année huit cent quatre-vingt-dix,  
le cinquième, à onze heures du matin  
Devant nous Louis Delaunay, maire  
et officier de l'état civil de la commune  
de Trilbardon canton de Claye (Seine-et-Oise)  
est comparu le sieur Dubois Arthur  
Léon, berger, âgé de quarante-sept ans,

Marié à Thibautine (3 X 18) le dix-  
neut novembre mil neuf cent quatre-  
vingt avec Courant Poire Amable  
Le vingt avril mil neuf cent quatre-  
vingt-neuf  
Le frere  
Fernand Deloïs



Il lui est né de son légitime mariage avec Clairyve Léontine, sans profession, âgée de trente-huit, demeurant avec lui au même domicile, un enfant du sexe masculin  
que l'époux présente et auquel il a déclaré donner les prénoms de Arthur Eugène Léon. Les dites présentations et déclaration faites en présence des sieurs Groivalets Aimé Victor, cordonnier, âgé de vingt-neuf ans, et de Fourcaud Jules, marchand tailleur, âgé de cinquante-deux ans tous deux témoins majeurs, domiciliés en cette Commune, lesquels ont ainsi que le père de l'enfant signé avec nous le présent acte de naissance après lecture faite.

Décidé à  
Nemours le cinquième  
Janvier, à vingt  
heures et demie  
mil neuf cent  
soixante-douze  
Trilbardon le  
24 Janvier 1890  
Le Maire.

N° 3.

Le 20 Janvier 1890  
Décès  
Laurence Scholastique  
Clement

À An mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt  
Janvier, à cinq heures du soir, Devant Louis  
Delaunay maire et officier de l'état civil de la  
commune de Trilbardon canton de Claye (Seine-  
et-Oise) sont comparus les sieurs Laverrière Auguste,  
manouvrier, âgé de cinquante-deux ans, et  
Clement Léonide, domestique, âgé de vingt-  
ans, tous deux témoins majeurs domiciliés  
en cette Commune, le premier fils de la défunte  
et après nommée et le second frere, lesquels  
nous ont déclaré qu'aujourd'hui à deux heures  
du soir est décédé en son domicile en cette  
commune Laurence Scholastique Clement, sans  
profession, âgée de soixante-deux ans

44

et onze mois, née au Pessis l'évêque Sein  
et Ham, le premier février mil huit cent  
dix, fille des défuntz Clément Jean Denis  
et de Cottelle Marie Scholastique et veuve  
de Denis Tavernier. Après nous être assu-  
ré du décès, nous avons dressé le présent  
acte que les déclarants ont signé avec  
nous ayés lecture faite.

S. Mme A. Clément  
Delarache

N<sup>o</sup> 4  
Du 1<sup>er</sup> Février 1890.  
Décès  
Jean Baptiste  
Marin.

Le An mil huit cent quatre vingt dix, le  
premier février, à huit heures du matin, Duran-  
nois Louis Delarache, maire et officier de l'état  
civil de la Commune de Guilhardou canton de  
Claye (Seine et Marne) sont comparus devant  
Marie Victor, âgé de trente cinq ans, entrepreneur  
de menuiserie, et Debeauvais Abel Gardiner  
âgé de trente sept ans, tous deux fermiers  
maisons domiciliés en cette Commune le premiers  
fils du défunt et après nommés et le second  
gendre, auxquels nous ont déclaré que ce  
matin, Marin Jean Baptiste, propriétaire, âgé  
de soixante six ans et dix mois, né en cette  
commune le dix-sept mars mil huit cent  
vingt-huit, fils des défuntz Marin Jean  
Baptiste Fani et de Julienne Horine Vaubascal,  
et époux de Louise Honorine Devotiane, est  
décédé à une heure, en son domicile en cette  
commune. Après nous être assuré du  
décès, nous avons dressé le présent acte.



que les déclarants ont signé avec nous  
après lecture faite

M<sup>me</sup> A. Clément  
Delarache

N<sup>o</sup> 5  
Du 8 Février 1890  
Mariage  
Duquesne Théophile  
Foy Mathilde Tidomie

Le An mil huit cent quatre vingt dix, le samedi  
huit février, à onze heures du matin, devant nous  
Louis Delarache maire et officier de l'état civil de  
la commune de Guilhardou canton de Claye (Seine  
et Marne), sont comparus publiquement en  
notre mairie commune pour y contracter mariage  
Théophile Duquesne, sujet belge, âgé de vingt  
six ans et cinq mois, charpentier, domicilié à  
Fables canton de Tagny Seine et Marne, né à  
Pchoovisse, appartenant à l'Audencia de  
Province de la Flandre orientale le douze  
septembre mil huit cent soixante trois, ainsi  
que le constate son acte de naissance fils  
unique et légitime de Jean Baptiste Duquesne  
manouvrier âgé de soixante trois ans domicilié à chau-  
conis, canton de Meaux, consentant au mariage  
par acte passé devant maître Courtier notaire  
le six février dernier en la demeure du sus-nommé  
Duquesne à Chauconis, et de Constantine Denie  
décédé le vingt un février mil huit cent soixante  
seize en la susdite Commune de Chauconis,  
ainsi que le constate l'acte de décès qui nous a  
été délivré. Et Mathilde Tidomie Foy, sans profession,  
domiciliée en cette commune, et à l'âge de trente  
vingt-huit mil huit cent soixante-six,  
ainsi que le constate son acte de naissance

inscrit dans nos registres et dont l'ancien,  
mal a été mis sous nos yeux, âgé de vingt  
trois ans et six mois, fille majeure et legi-  
time de Louis Alexandre Félix de la Bourdonnais, âgé  
de cinquante ans, et de Louise Felicite Baudouin,  
sans profession, âgée de quarante trois ans  
tous deux domiciliés également en cette  
Commune, ici présents et consentants au  
mariage, d'autre part. Les Comparants n'ont  
pas requis de procéder à la célébration de leur  
mariage, dont les publications ont été faites  
en notre Commune les dixièmes de deux  
vingt six Janvier mil huit cent quatre vingt  
deux, sans opposition, et dans la Commune  
de Jallieu canton de Sagny (Saône et Loire).  
Également les dimanches des neuf et vingt  
six Janvier de la même année à la même  
heure, sans opposition, ainsi que le constate  
le certificat de publications et de nos oppositions  
qui nous a été délivré. Nous avons ensuite  
interpellé les lettres époisses ainsi que les termes  
autorisant le mariage, de nous déclarer s'il  
avait été fait un contrat, ils nous ont  
répondu négativement. Nous nous sommes  
fait remettre l'acte de naissance du futur  
époux, l'acte de décès de sa mère, le consentement  
de son père et le certificat de publications  
et de nos oppositions de Jallieu, toutes  
ces pièces régulièrement légalisées et  
dans leur graphie par nous et les



parties precontractantes, resteront amies; G.L  
à l'un des deux, du présent acte de mariage.  
Après avoir demandé lecture de toutes les parties  
ci-dessus mentionnées et des Chapitres 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup>  
du titre du Mariage au code civil, nous avons  
demandé aux futurs époux et à la future  
épouse qu'ils veulent le prendre pour mari et  
pour femme, chacun d'eux, ayant répondu:  
Séparément et affirmativement, nous offrir  
civil avons déclaré au nom de la loi que  
Théophile Duquesne et Mathilde Didonie Foy sont  
mis par le mariage. Nous avons immédiatement  
tenu dressé le présent acte en présence 1<sup>o</sup>  
Du côté de l'époux, Vincent Eugène Romain  
âgé de cinquante ans, charpentier, et Bétemant  
Georges, âgé de vingt-neuf ans, charpentier,  
tous deux seuls majeurs domiciliés en  
cette commune, amis de l'époux, 2<sup>o</sup> Du côté de  
l'épouse Foy Honoré, manouvrice, âgée de soixante  
sept ans, veuve paternelle de l'époux. Denis et  
Zazare Foy, institutrices publiques, âgées de cinquante  
quatre ans, ami de l'épouse. Tous deux domiciliés  
également en cette commune, et tous  
quatre seuls majeurs tels quels ont ainsi que  
les parties contractantes et le père et mère de l'épouse  
signé avec nous le présent acte de mariage après lecture  
faite.

F. Raymond M. T. S. <sup>Highgate</sup> Swain  
Deetherbank. <sup>St. C</sup>  
A. T. S. <sup>joining</sup> Deetherbank

¶ An mil huit cent quatre vingt dix, le  
quatorze février à cinq heures du soir. Devant  
nous Louis Delaroch, maire et officier de l'état  
civil de la Commune de Trilbardon, canton de Clap,  
(Saine et Marne), sont comparus les sieurs  
Labourin Charles Marie, âgé de trente quatre  
ans, employé de la Ville de Paris, domicilié en ce  
chamme, et Chiebaux Auguste, âgé de  
trente-sept ans, ciseleur sur métal, dom-  
cilié au Grand Montreuil, rue du monast.

N° C.  
Du 14 Février 1890.  
Décès  
Pierre Simon  
Labourin.

Mme Berthe Julie. Paris, seine  
lois deux, témoins majeurs, le pere et la  
dy défunt ci-après désigné et déclaré, tous  
deux juifs ont déclaré qui aujourd'hui à  
trois heures du soir, est décédé en cette Commune  
et au domicile de son fils ci-dessus nommé  
Labourin Pierre Simon, employé au chantier de  
fer d'Orsay, domicilié à Paris rue Vergny  
treize bis, des huitième arrondissement, âgé de  
soixante deux ans et un mois  
né à Cucelles sur Aire, Haute Marne le dix neuf  
Janvier mil huit cent dix-sept, fils des défunts  
Christophe Labourin et de Catherine Josephine Aubry  
et époux de Cheney Catherine qui lui survit  
Après nous être parmi des dics, nous avons  
désigné le présent acte que les déclarants ont  
signé avec nous après lecture faite.

Chiebaux

D. Labourin



N° 7  
Du 2 Mars 1890.  
Naissance  
Berthe Julie  
McLay.

Recense à l'heure de  
l'assaut novembre  
mil neuf cent cinquante  
sept, Trilbardon le  
dix trois novembre  
mil neuf cent cinquante  
sept. LE MAIRE,

Delaroch

N° 8.  
Du 30 Avril 1890  
Décès  
Thérèse Ismérie  
Maurice

¶ An mil huit cent quatre vingt dix, le premier  
mai, à huit heures du matin. Devant nous  
Louis Delaroch, maire et officier de l'état civil de  
la Commune de Trilbardon, canton de Clap,  
(Saine et Marne), sont comparus les sieurs Belot  
Jean Baptiste, âgé de quarante-deux-sept ans.

McLay, Jules Guilla  
Pajard, P. Delaroch

rentre, et l'âge de soixante ans  
rentre, deux heures dominicale, en cette Commune  
et témoins majeurs, le premier époux de la  
décédé ci-après nommée, et le second voisin  
lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui trente  
avril, à neuf heures du soir, est décédée  
en son domicile en cette Commune Thérèse  
Ismerie Maurice, sans profession, âgée de  
soixante-seize ans et demi, née en cette  
Commune le dix-sept octobre mil huit  
cent treize, fille des défunts Jean Pierre  
Maurice et de Marie Louise Patriault, et  
épouse du susnommé Bellot Jean Baptiste  
qui lui survit. Après nous être assuré  
des dits, nous avons dressé le présent acte  
que les déclarants ont signé avec leurs ap-  
petus faits. Bellot Jean Baptiste  
Delaroché



lequel nous ont déclaré que ce  
matin, à deux heures, est décédé en cette  
commune, au domicile de ses fils et mine  
Marie Madeleine Régnier, âgée de onze mois et  
à douze jours, née en cette Commune le dix  
septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.  
Fille des Reginis Florent Honoré ci-dessus  
dénommé et de Delantini Josephine Anne  
sans profession domiciliée en cette Commune.  
Après nous être assuré des dits, nous avons  
dressé le présent acte que les déclarants ont signé  
avec leurs appétus faits.

Régnier Chappusot Delaroché

96° 10.  
Du 9 Juin 1890  
Décès  
François Jules  
Noël

5. An mil huit cent quatre-vingt-dix, le  
deux mois à sept heures du matin, devant  
nous Louis Delaroché, maire et officier de  
l'état civil de la Commune de Trilbardon  
canton de Clais (Charente et Garme), sont comparus  
les sieurs Florent Honoré Régnier, marquis  
âgé de trente-cinq ans et Chaperon François  
âgé de quarante-six ans, témoins, tous  
deux témoins majeurs domiciliés en cette  
Commune, le premier père de la défunte  
ci-après nommée, et le second voisin,

1. An mil huit cent quatre-vingt-dix, le  
neuf Juin, à quatre heures du soir, devant nous  
Louis Delaroché, maire et officier de l'état civil  
de la Commune de Trilbardon canton de Clays  
Paris et Ham sont comparus le sieur Piémont  
Marie Martin, âgé de cinquante-six ans, chef  
d'exploitation domicilié à Portenay sur l'Eys  
rue du parc numéro trois, et Riché Auguste,  
maréchal-ferrant, âgé de cinquante ans, domi-  
cilié en cette Commune, le premier gendre des  
défunt ci-après nommée et le second voisin,  
lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui  
à une heure de l'après midi François Jules  
Noël, rentre, âgé de quatre-vingt-neuf ans,  
né le trente-un mars mil huit cent un à Paris  
(Clais) rue Rouffard, numéro trois cent cinquante

96° 9.  
Du 2 Mai 1890  
Décès  
Marie Madeleine  
Régnier.

quatre, fils des défunts Claude Antoine  
Puel et de Elizabeth Séclerc et époux, a  
Albertine Puel qui lui survit, est décédé  
en son domicile en cette Commune.  
Après nous être assuré du décès, nous  
avons dressé le présent acte que les  
déclarants ont signé avec nous après  
lecture faite.

Richey

Dubroche

Le mil huit cent quatre vingt dix,  
le samedi quatorze Juin, à onze heures du  
matin. Devant nous Louis Delaroche  
maire et officier de l'état civil de la Commune  
de Trilbardon canton de Flay, vainement  
tous comparus publiquement en notre  
maison commune pour y contracter mar-  
riage. Dubois Abel, manouvrier, âgé de  
vingt-cinq ans, domicilié en cette Commune  
et y étant le 1er Juin mil huit cent soixante  
cinq, ainsi que le constat son acte de  
naissance, inscrit dans nos registres  
et dont l'original a été mis sous nos yeux,  
fils unique et second de Dubois Auguste  
Stanislas, manouvrier, âgé de cinquante  
heures ans et de Paron Rosine, sans  
profession, âgée de cinquante-six ans,  
tous deux, domiciliés également en  
cette Commune, ici présents et consentants  
au mariage d'eux part. Et



88

Charpentier Henriette Léontine, couturière  
âgée de dix-neuf ans et demi, domiciliée en  
cette Commune, et y étant née le trente-un  
décembre mil huit cent soixante-dix,  
ainsi que le constat son acte de naissance  
inscrit dans nos registres et dont l'original  
a été mis sous nos yeux, fille unique et  
seule de Charpentier Louis Emile, manouvrier,  
âgé de cinquante trois ans, et de Jeannine  
Paruel, sans profession, âgée de cinquante  
sept ans, tous deux, domiciliés en cette Commune  
ici présents et consentants également  
au mariage d'autre part. Les comparants  
nous ont requis de procéder à la célébration  
de leur mariage, dont les publications ont  
été faites en cette Commune les dimanches  
premier et huit Juin de la présente année  
à l'heure de midi sans opposition. Nous  
avons ensuite interrogé les futurs époux et  
leurs pères et mères de nous déclarer s'il a-  
vait été fait un contrat de mariage, ils  
nous ont répondu négativement.  
Le futur époux, a été relevé du service militaire.  
Après avoir donné lecture de toutes les parties  
ci-dessus mentionnées et du chapitre  
six, du titre De Mariage au code  
civil, nous avons demandé aux futurs  
époux et à la future épouse s'ils veulent  
se prendre pour mari et femme, ce  
qui a été ayant répondu séparément

N° 11.

Du 14 Juin 1890.  
Mariage  
Dubois Abel &  
Henriette Léontine  
Charpentier.

et affirmativement, nous officier civil  
avons déclaré au nom de la loi que  
Dubois Abel et Charpentier Henriette s'ont  
sont unis par le mariage. Nous avons  
immédiatement dressé le présent acte  
en présence 1<sup>o</sup> Du côté de l'époux,  
Mme Léon, charbonnier, âgé d. quarante  
neuf ans, veuve par alliance du côté ma-  
ternel de l'époux. Dubois Léon, âgé d.  
trente ans, manouvrier, frère de l'époux.  
Du côté de l'épouse Dubois Charles,  
manouvrier âgé de vingt huit ans et  
Dubois Albert, manouvrier, âgé d. vingt  
trois ans, tous deux beaux frères de  
l'épouse, et tous quatre témoins majeurs  
 domiciliés en cette commune, lesquels ont  
aussi que les parties contractantes et  
les père et mère de l'épouse se signé av-  
ant le présent acte, à l'égard de l'épouse et  
mère de l'épouse, ils trois ont déclaré  
ne savoir écrire ni signer, de ce reçus et  
interpellés conformément à la loi apes-  
sés ayant fait.

Henriette Charpentier  
Dubois Abel Seigneur  
Jeanne Larysol  
Charpentier  
Dr. Gabry M. Dubois Albert Dubois  
Delaroche



96° 12

Le 25<sup>me</sup> Juin 1890.

Naissance  
Lucienne Georgette  
Bettencourt.

Par acte en date du vingt-neuf  
mai mil neuf cent onze, inscrits  
au bureau de l'état civil de la commune  
Georgette Bettencourt dans la naissance  
et contrale, deux tract et contre  
contracté mariage avec Lucien  
Bettencourt, fait à Paris, chez  
le sieur Richard, habant  
quinze années mil neuf cent  
vingt et un avec Richard  
Léon Raymond maire  
de quinze années mil neuf cent vingt  
et un.

\* Voir sur des règles

96° 13.

Le 13 Juillet 1890  
Réjane  
enfant sans vie

5. An mil neuf cent quatre vingt six, le  
vingt trois Juin, à une heure du matin,  
Devant nous Louis Delaroche maire et  
officier de l'état civil de la commune de  
Bulbardon canton de Cluses (Haute-Savoie),  
est comparue le sieur Bettencourt Georges  
Isidore, manouvrier, âgé de vingt neuf  
ans, domicilié en cette Commune, lequel  
nous a déclaré que ce matin à trois heures  
et demie il lui est né en son domicile et  
de son légitime mariage avec Toy Estelle  
Pannier, sans profession, âgée de trente-deux  
ans, demeurant avec lui, au même domicile,  
un enfant du sexe féminin qui il nous présente  
et auquel il a donné les prénoms de  
Lucienne Georgette. Les dites présentation et  
déclaration nous ont été faites en présence

des sieurs Toy Alexandre, manouvrier, âgé  
de quarante-sept ans et Bettencourt Louis  
Alexandre, manouvrier, âgé de soixante-deux  
ans, tous deux, témoins majeurs domiciliés  
en cette Commune, lesquels ont ainsi que  
le père de l'enfant, signé avec nous le présent  
acte de naissance après lecture faite.

B. G. H. Bettencourt Dr. G. Delaroche

5. An mil neuf cent quatre vingt six, le  
troisième juillet, à cinq heures du soir Devant  
nous Louis Delaroche, maire et officier de  
l'état civil de la Commune de Bulbardon

canton de Claye (Seine et Marne), ont comparu  
les sieurs Godefroy Bongard, âgé de trente sept  
ans, boulanger à Debâck, Auguste garde  
champêtre, âgé de trente huit ans, tous deux  
témoinz majeurs domiciliés en cette Commune  
deuxquels nous ont présenté un enfant sans sexe  
du sexe masculin, qui ils nous ont dit être  
né de Block Armentière Cécile, sans profession  
âgée de trente trois ans domiciliée en cette Com-  
mune, épouse d'espouse Dominique, manœuvre  
âgé de quarante un ans en ce moment absent  
et sans domicile commun. Dicteant que cet  
enfant est sorti des seins de sa mère, aujour-  
hui à deux heures du soir. Et les déclarants  
ont témoigné avec nous le présent acte après  
lecture faite. A Debâck Gourner

Délarache

N<sup>e</sup> 14.  
Du 2 Août 1890  
Décès  
Rosine Adeline Charpentier

L'an mil huit cent quatre-vingt dix, le samedi  
avril à huit heures du matin devant nous Jean  
Delarache, maire et officier de l'état civil de la  
commune de Trilbards, canton de Claye (Seine et  
Marne), sont comparus les sieurs Bettelement  
Alexandre, manœuvre, âgé de soixante deux  
ans, et Bettelement Georges, charretier, âgé de vingt  
neuf ans. Tous deux témoinz majeurs domiciliés  
en cette Commune, le premier, fils de la défunte  
ci-après nommée, et le second frère de voisin,  
deuxquels nous ont déclaré qu'il n'y a pas long-  
temps, est décédé en son domicile en cette

Commune. Rosine Adeline Charpentier, sans  
pauvreté, âgée de quatre-vingt neuf ans, née à  
Trilbards (Seine et Marne), le vingt sept primaire an neuf,  
fille légitime de Pierre Charpentier et de Marie  
Elizabeth Gilbert décédés, à l'âge de Bettelement Jean  
François Georges. Après nous être assuré de cela, nous  
avons dressé le présent acte que les déclarants ont  
signé avec nous après lecture faite.

Bettelement Georges  
Georges Bettelement

Le an mil huit cent quatre-vingt dix, le huis avoit  
à onze heures du matin. Devant nous Jean Delarache,  
maire et officier de l'état civil de la Commune de  
Trilbards, canton de Claye (Seine et Marne), est  
comparue la veuve labourière Charles Marie, âgée  
de trente quatre ans, employée à la Ville de Paris,  
domiciliée en cette Commune, telqu'el nous a déclaré  
que ce matin à deux heures, il lui est né en cette  
Commune et de son légitime mariage avec l'odis  
Maria Eléonore, sans profession, âgée de vingt-trois  
ans, domiciliée avec lui, au même domicile, un  
enfant du sexe féminin, qui il nous présente, et  
auquel il a déclaré donner les prénoms de  
Charlotte Suzanne. Les dits présentation et déclaration  
faits en présence des sieurs Louis Durie, âgé de  
cinquante quatre ans, conducteur principal du service  
des canaux, à la Ville de Paris, y étant domicilié  
quai de Seine numéro six, Charles Alphonse,  
marchand de vin, âgé de trente quatre ans,  
domicilié en cette Commune, tous deux témoinz

mais, lesquels ont ainsi que l'épreuve de  
l'enfant signé avec nous le présent acte après  
lecture faite.

P. Souix Labouret Delarache  
Marie

N<sup>o</sup> 16.  
Du 10 Août 1890  
Naissance.  
René Victor  
Desain.

Désain René Victor, né le 17-8-1890  
à Villardon (acte) étudié le 1-6-1939  
à Jéricho (acte)  
transcription à jour manuscrite de Villardon

Desain Désirée Gauvin  
Gauvin

1<sup>r</sup>. An mil huit cent quatre vingt six, le  
dix aout, à onze heures du matin. Devant  
nous Louis Delarache, maire et officier de  
l'état civil de la commune de Villardon,  
canton de Clacy (Oise et Marne), est compara-  
t le sieur Desain Louis Victor, charpentier,  
âgé de vingt-sept ans, domicilié en cette  
commune, lequel nous a déclaré que ce  
matin, à une heure, il lui est né de son  
second mariage avec Harland Claire  
Hélène, sans profession, âgée de vingt-cinq  
ans, demeurant avec lui, au même domicile  
un enfant du sexe masculin que il nous  
présente et auquel il a déclaré donner le  
prénom de René Victor. Les dites présentation  
et déclarations faites en présence des sieurs  
Gamelle Clément, âgé de quarante quatre  
ans, manouvrier, et Denisot Léonard Pierre  
âgé de cinquante cinq ans, instituteur  
publique, tous deux témoins moyens, domiciliés  
en cette commune, lequel ont ainsi que l'épreuve  
de l'enfant signé avec nous le présent acte  
de naissance ayant been fait.

N<sup>o</sup> 17.  
Du 18 Juillet 1890.  
Décès  
Victoire Marie  
Paradis.

N<sup>o</sup> 18.  
Du 6 Novembre 1890  
Décès  
Jules Ernest  
Séquin.

1<sup>r</sup>. An mil huit cent quatre vingt six, le  
le dix-neuf septembre, à sept heures du matin.  
Devant nous Louis Delarache, maire et officier  
de l'état civil de la commune de Villardon,  
canton de Clacy (Oise et Marne), sont comparus  
les sieurs Gastien Jean Louis rentier, âgé de  
soixante-huit ans, et Louis Aimé cultivateur  
âgé de cinquante-six ans, tous deux témoins  
moyens domiciliés en cette commune, et  
voisins de la défunte ci-après désignée  
lesquels nous ont déclaré qu'elles, à huit  
heures du soir, est décédée en son domicile en  
celle commune. Paradis Victoire Marie, sans  
profession, âgée de soixante-douze ans, née  
à Charny (Oise et Marne), le vingt-six Mai  
mil huit cent des, huit, fille des défunts  
Paradis Pierre Charles et de Descaut, Marie  
Victoire et épouse de Vermelle Jean Pierre,  
qui lui survivit. Après nous être assuré  
du décès, nous avons dressé le présent acte  
que les déclarants ont signé avec nous  
après lecture faite. P. Souix Labouret Delarache

2<sup>r</sup>. An mil huit cent quatre vingt six,  
le six novembre, à huit heures du matin.  
Devant nous Louis Delarache, maire et  
officier de l'état civil de la commune de  
Villard, canton de Clacy (Oise et Marne),  
sont comparus les sieurs Séquin Jules,

boulanger, âgé de trente-sept ans, domicilié en cette Commune, et l'amy Jean Ruffin, rentier, âgé de cinquante-six ans, domicilié à Paris, Seine) rue Félicie numéro quarante-six, tous deux témoins majeurs, le premier, fils de deux épouses nommées, et le second bûcher père, lesquels nous ont déclaré que ce matin, à une heure, est décédé en son domicile en cette Commune Jules Ernest Siquier, propriétaire, âgé de soixante ans et quatre mois, né à Trilbardon le vingt-sept juillet mil huit cent trente, fils des défunts Pierre Louis Siquier et de Alexandrine Virginie Gouffé, et époux de Hélène Appoline Victoria Laruelle qui lui survit. Après nous être assuré des dits, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

l'amy  
Jules Ernest Siquier  
et  
Jean Louis Delaroch

N<sup>o</sup> 19

Le 20 Décembre 1890

Décès

Jean Louis Guillaume  
Gaston.

Am mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-diciembre, à une heure du matin. Devant nous Louis Delaroch, maire et officier de l'état civil de la Commune de Trilbardon, canton de Clavey, arrondissement de Nîmes (Gard) sont comparus les sieurs Pécrot Jacques, rentier, âgé de soixante-deux ans, et Lamy Paul Victor, curé desservant, âgé de trente-sept ans, tous deux domiciliés en cette Commune et amis du défunt ci-après Siquier, lesquels nous ont déclaré que ce matin, à quatre heures,

43

est décédé en son domicile en cette Commune Gastien Jean Louis Guillaume, âgé de soixante-trois ans et deux mois, rentier, né à l'âge de cinquante-trois ans à Nîmes (Gard) au quartier Ferrié mil huit cent six-jept, fils des défunts Gastien Jean Louis Guillaume et des Bourgat Marie et époux de Marie Anne Sophie Bonney qui lui survit. Après nous être assuré des dits, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

J. Lamy  
L. Delaroch

N<sup>o</sup> 20

Le 25 Décembre 1890

Décès

Charlotte Suzanne  
Labourin

Am mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-cinq Décembre, à quatre heures du soir. Devant nous Louis Delaroch, maire et officier de l'état civil de la Commune de Trilbardon, canton de Clavey (Gard), sont comparus les sieurs Labourin Charles Marie, employé à la Ville à Paris, âgé de trente-cinq ans et Chaperot François, également employé à la Ville à Paris, âgé de quarante-six ans, tous deux témoins majeurs domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Labourin Charles Marie âgé de cinq mois, né en cette commune le trois avril mil huit cent quatre-vingt-dix, fils du légitime mariage de Labourin Charles Marie et de Odile Maria Elisa qui lui survit, est décédé en cette Commune à dix heures du matin aujourd'hui vingt-cinq décembre au domicile de ses père et mère.

Après nous être assuré des dites, nous avons  
dans le présent acte que les déclarants ont signé  
avec nous.

Chapuisot Delaroch *abandon*

1. An mil huit cent quatre vingt-dix, le  
vingt-sept décembre, à quatre heures du soir  
Devant nous Louis Delaroch, maire et officier  
de l'état civil de la commune de Trilbardon  
canton de Claye, Seine-et-Marne est comparu  
le sieur Dubois Abel, manouvrier, âgé de  
vingt-cinq ans, domicilié en cette Commune  
lequel nous a déclaré dur ce matin à deux  
heures, il lui est né il y a huit mois et  
seize jours, ainsi qu'il constate, bouta-  
vier, âgé de vingt ans, demeurant avec lui  
au même domicile, un enfant du sexe féminin  
qu'il nous présente et auquel il a déclaré  
dans les prénoms de Jeanne Charlotte. Ses  
dites présentation et déclaration nous ont  
été faites en présence des sieurs Dubois  
Emile, âgé de trente ans et Dubois Charles  
âgé de vingt-huit ans, tous deux manou-  
vriers domiciliés en cette Commune et timoniers  
maisieurs, lesquels ont ainsi que le père de  
l'enfant signé avec nous le présent acte  
après lecture faire Dubois Abel  
Dubois Charles E. Dubois

N° 21.

Du 27 Décembre 1890.

Naissance  
Jeanne Charlotte  
Dubois.

5. An mil huit cent quatre vingt-dix  
dix, le mercredi trente-un décembre, à onze  
heures du matin. Devant nous Louis Delaroch  
maire et officier de l'état civil de la commune  
de Trilbardon, canton de Claye (Seine-et-Marne).  
Sont comparus publiquement en notre mairie  
commune pour y contracter mariage Rain  
Rain Emile Simon et  
Bouvier Albertine Louise

—

5. An mil huit cent quatre vingt-dix  
dix, le mercredi trente-un décembre, à onze  
heures du matin. Devant nous Louis Delaroch  
maire et officier de l'état civil de la commune  
de Trilbardon, canton de Claye (Seine-et-Marne).  
Sont comparus publiquement en notre mairie  
commune pour y contracter mariage Rain  
Rain Emile Simon, cultivateur, âgé de vingt-cinq  
ans et onze mois, domicilié en cette commune,  
et y étant né le neuf Janvier mil huit cent  
soixante-cinq, ainsi qu'il constate son acte de  
naissance inscrit dans nos registres, et  
dont l'original a été mis sous nos yeux;  
fils unique et légitime de Rain Simon  
Achille, âgé de quarante-neuf ans et de Marie  
Marie Eugénie, âgée de quarante-cinq ans,  
cultivateurs, domiciliés en cette Commune,  
tous deux, ici présents, consentants au mariage  
d'un part. Et Bouvier Albertine Louise, sans  
profession, âgée de vingt-cinq ans et trois mois,  
domiciliée en cette Commune, et y étant né  
le vingt-deux septembre mil huit cent soixante-  
cinq, ainsi qu'il constate son acte de naissance  
inscrit dans nos registres et dont l'original  
a été également mis sous nos yeux; fille  
unique et légitime de Bouvier Alexandre  
Mathieu, cultivateur, âgé de cinquante-neuf ans,  
domicilié en cette Commune, ici présent et  
consentant au mariage, et de Rain Louise  
Marie Eliza, décédée en cette Commune le trente-

un mai mil huit cent quatre vingt, ainsi  
que le Consulat son acte de décès, inscrit dans  
nos registres et dont l'original a été mis sous  
nos yeux, d'autre part, les Compagnants nous  
ont requis de procéder à la célébration de leur  
mariage, dont les publications ont été faites  
en notre maison commune les dimanches  
quatorze et vingt un décembre présent mois  
à l'heure de midi; sans opposition. Nous  
avons ensuite interrogé les futurs époux  
et leurs pères et mères, pour nous déclarer  
si il avait été fait un contrat de mariage,  
ils nous ont répondu négativement. Le  
futur époux, sous le rapport de la loi  
militaire, se trouve dans la réserve de  
l'armée active. Après avoir demandé toutes  
les pièces nécessaires et  
du Chapitre 506 du titre Du mariage au  
code civil, nous avons demandé au futur  
époux et à la future épouse si ils voulaient  
se prendre pour mari et pour femme, chacun  
d'eux ayant répondé séparément et affirmati-  
vement aux offices civil avons déclaré  
au nom de la loi que Rain Emile Simion et  
Bouvier Albertine Louise, sont unis par le mariage.  
Nous avons immédiatement dressé l'acte  
acte en présence 1<sup>o</sup> Du côté de l'époux, Gachon  
Florent Claude Jean, âgé de quarante-neuf ans,  
entrepreneur de l'avis, domicilié à St-Eustache,  
rue Montmartre numéro onze (Seine) dont

par alliance de l'épouse. Pinard Auguste G.  
âgé de cinquante-deux ans, chevrier, domicilié  
à Tremblay (Seine et Oise), ami de l'époux.  
2<sup>o</sup> Du côté de l'épouse Bouvier Albertine  
Alexandre, âgée de vingt-neuf ans, employé  
de culture (vernielle) à Charny, canton de  
Cléry, fils de l'épouse. Prevost Jules âgé  
de quarante ans, employé à la Ville de  
Paris, domicilié à Meaux, parrain de l'époux;  
tous quatre témoins majeurs, lesquels ont  
ainsi que les parties contractantes et les  
pères et mères de l'époux, signé avec nous  
le présent acte après lecture faite à l'égard  
du père de l'épouse, il nous a déclaré ne  
savoir écrire ni signer de ce qu'il a  
interpellé conformément à la loi.

Albertine Bouvier

• Rain Emile Simion céline Marin

G. Pinard Le Gachon

A. Bouvier

D. Prevost

A. C. Pinard

J. G. Prevost

Le présent registre destiné à  
constater les naissances, mariages et  
décès pendant l'année mil huit cent  
quatre-vingt dix, et dans lequel il y a  
au lieu d'inscrire les naissances, quatre

marriages, onze décès et un enfant mort,  
à l'ob. Clos et arrêté par nous, Marie et  
officier de l'état civil soussigné de la Com-  
mune de Trilbardon, ce jourd'hui trente  
sept d'escrbes mil huit cent quatre-vingt  
deux.

S. Main

Dtarach

Table alphabétique des actes contenus  
au présent registre.

N° d'ordre des actes	Noms et prénoms	Date
<i>Naissances</i>		
1 12	Bellenent Lucienne Léopoldine	23 juin
+ 2 16	Desain René Victor	10 juillet
3 21	Dubois Jeanne Charlotte	27 x <sup>e</sup> bis
+ 4 2	Dubrou Arthur Eugène Léon	5 janvier
5 7	Mélaser Berthe Julie	2 Mars
6 15	Pabourin Charlotte Suzanne	3 Juin
<i>Mariages</i>		
1 11	Dubois Abel et Charpentier Henriette Sébastienne	14 juillet
2 5	Duguesne Théophile et Lou Mathilde Sidonie	8 février
3 4	Emery Julie Théodore et Véronique Eugénie Sophie	11 anniversaire
4 22	Rain Louise Léonie et Bouvier Alphonse Louis	31 x <sup>e</sup> bis
<i>Décès</i>		
1 14	Charpentier Rosine Adeline	2 juillet
2 3	Clement Laurence Scholastique	20 Janvier
3 19	Gaston Jean Louis Guillaume	20 x <sup>e</sup> bis

N° d'ordre des actes	Noms et prénoms	Dates
<i>Suite des décès</i>		
4 4	Marin Jean Baptiste	1er Février
5 8	Maurice Thérèse Amélie	30 avril
6 10	Noël François Jules	9 juillet
7 17	Paradis Victoire Marie	18 x <sup>e</sup> bis
8 18	Séquin Jules Ernest	6 juillet
9 9	Regnier Marie Madeleine	2 mai
10 6	Pabourin Pierre Simon	14 janvier
11 20	Pabourin Charlotte Suzanne	25 x <sup>e</sup> bis
1 13	Enfant mort né	13 juillet
13. Je présente cette certificat n° 13 et vérifiable par nous Marie et officier de l'état civil à la Commune de Trilbardon, ce jourd'hui deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze		
S. Main Dtarach		

\* Acte N° 12 du 23 Juin 1890.

Mention en marge.

Décédée le seize mai mil neuf cent quatre-vingt &  
MARSEILLE (Bouches du Rhône).

Mention faite à TRILBARDOU (Seine et Marne) le  
vingt neuf mai mil neuf cent quatre-vingt.

Le Maire,

F.H.